



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

« Touche pas à ma région! - Abitibi-Témiscamingue » dépose son manifeste à Québec

Québec, le 26 février- Une délégation de représentants du comité de mobilisation « Touche pas à ma région! - Abitibi-Témiscamingue » est à Québec aujourd'hui afin d'y déposer les signatures de plus de 6 000 citoyens et citoyennes de cette région qui défendent les valeurs régionales portées dans le manifeste *Être l'Abitibi-Témiscamingue*.

Ce manifeste établit clairement que la région de Abitibi-Témiscamingue se concerte depuis cinquante ans afin d'assurer aux citoyens de chacun des 5 territoires qui la composent, l'accès aux mêmes services et aux mêmes chances d'épanouissement.

Par exemple, sans financement spécifique de l'État, mais parce que la région l'a choisi, les institutions d'enseignement supérieur (CÉGEP et UQAT) sont décentralisées sur les 5 territoires de la région sur autant de campus, permettant ainsi aux jeunes d'avoir une chance égale de réaliser des études postsecondaires.

Depuis cinquante ans, les efforts de tous convergent ici vers une gouvernance décentralisée et cette approche implique une instance de concertation régionale forte et reconnue par l'état québécois.

Comme le mentionne le manifeste, *Être l'Abitibi-Témiscamingue*, le gouvernement ne peut pas priver notre région de leviers de développement essentiels à notre épanouissement, tant social qu'économique.

Le comité de mobilisation de la région a exprimé au premier ministre M. Couillard, lors de sa dernière visite en région le 5 février dernier, la nécessité de reconnaître les instances qui regroupent et concertent les MRC, les élus municipaux et la société civile. À cette occasion, M. Couillard a accédé à la demande du comité et a formellement indiqué que son gouvernement reconnaîtrait l'instance désignée par la région.

Pourtant, rien n'est prévu ainsi dans la loi 28. Quels aménagements le ministre Moreau fera-t-il pour respecter les instances régionales de développement? Par quels mécanismes de distribution les ressources de financement pourront-elles être gérées au palier régional? Reconnaîtra-t-on la contribution de la société civile?



N'oublions pas que les CRÉ seront abolis d'ici quelques temps et qu'aucun signal n'émane du ministre responsable quant à l'actualisation de la position du premier ministre. « Nous ne sommes pas rassurés! », clament les membres du comité de mobilisation de l'Abitibi-Témiscamingue. « Les mesures d'austérité continuent de s'abattre sur les régions du Québec sans égard aux effets négatifs et cumulatifs qu'elles entraînent. », mentionne le porte-parole de *Touche pas à ma région! Abitibi-Témiscamingue*, monsieur Émilien Larochelle.

- 30 -

Renseignements :

Émilien Larochelle, porte-parole

Touche pas à ma région! Abitibi-Témiscamingue

Téléphone : 819 301-1270